

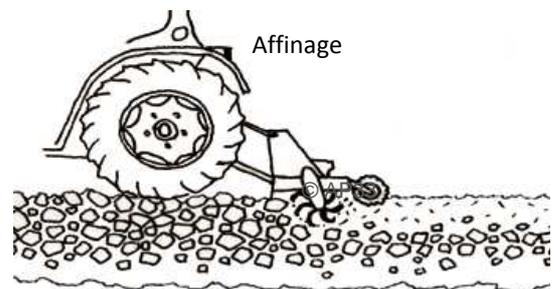
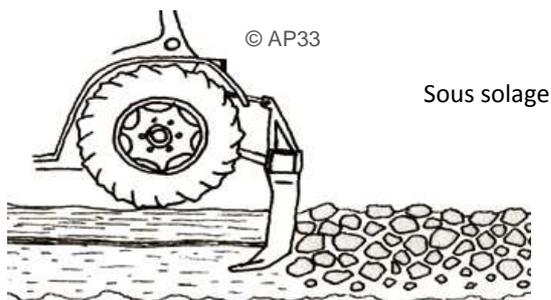
Des canards, des arbres et des PARCOURS A CULTIVER

Préparer son sol

Cette première étape est déterminante pour assurer une bonne reprise et un bon développement des végétaux. Elle se décline en différentes techniques à retenir selon les caractéristiques, les fragilités du sol et les spécificités du matériel végétal mis en œuvre (semis, bouture, jeune plant,...). D'autres critères peuvent également intervenir comme la densité et l'accessibilité du site. Dans le cadre de la plantation d'arbres en agroforesterie, on retient la technique du sous solage ou du potet travaillé.

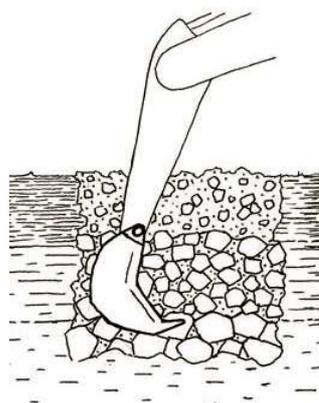
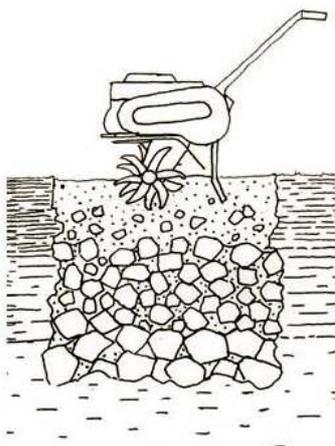
→ S'il n'y a pas d'obstacles fréquents sur la parcelle :

✓ **sous-solage** en bandes d'environ deux mètres de large. La ligne de plantation sera l'axe de cette bande travaillée. Le travail de la sous-soleuse peut être complété par un travail d'affinage au vibroculteur



→ S'il y a des obstacles fréquents sur la parcelle :

✓ **réalisation de potets** travaillés à l'emplacement de chaque plant est la solution la plus simple, en cas d'obstacle tel que des rochers. Ce travail est généralement effectué à l'aide d'une pelle mécanique ou éventuellement à l'aide d'une tarière montée sur tracteur. Il s'agit ici uniquement de remuer la terre avec un volume efficace (50 cm x 50 cm x 50 cm). L'affinage de la terre en surface peut se faire au motoculteur. Le travail de la terre à la bêche est néanmoins possible sur sol facile.



La plantation et la préparation des plants

→La période de plantation

Idéalement de décembre à mars en conditions climatiques favorables pendant la période de repos végétatif.

→La préparation des plants

✓Réception et conservation des plants : les plants sont commercialisés pour la plupart en racines nues ce qui demande une attention particulière. Les végétaux doivent être plantés dès leur réception. S'il apparaît des impondérables (matériel, gel, vent, sol trop sec ou détrempé) maintenir les plants en sac plastique ou en jauge (terre légère, sable...). Les arbres peuvent rester en sac un ou deux jours jusqu'à quelques semaines en jauge.

✓L'habillage des plants : pour les plants en racines nues, avant de procéder à la mise en terre, il convient de "rafraîchir" les racines (extrémités sèches, abimées ou nécrosées) au sécateur pour leur donner une bonne tenue et stimuler la reprise.

✓Le pralinage (facultatif) : cette opération permet d'apporter des éléments nutritifs au plus près des racines, permettant de redonner de la fraîcheur aux arbustes et stimuler l'apparition des radicelles puis des nouvelles racines au printemps. Le pralin est préparé en mélangeant 1/3 de bouse de vache, 1/3 de terre, 1/3 d'eau dans un grand récipient (bassine...) capable d'accueillir un grand nombre de plants. Le pralin doit être au final d'une consistance boueuse de manière à bien adhérer sur les racines. La durée de trempage des plans en racine nues dans le pralin est idéalement de 24 heures.

→La mise en terre

✓Réaliser un trou suffisant en dégageant la terre (30 cm x 30 cm x 30 cm).

✓Positionner le plant bien verticalement et regarnir de terre en maintenant le collet en surface.

✓Ajuster la terre autour du plan en tassant légèrement à la main tout en maintenant le collet au niveau de la surface.

La protection des plants contre les agressions climatiques et environnementales

Une fois en terre les arbres sont soumis aux aléas climatiques et à la concurrence des adventices. La mise en place d'une protection au sol est indispensable afin de limiter l'évapotranspiration et la compétition des adventices vis-à-vis du nouveau plant les premières années. Plusieurs solutions sont envisageables chacune avec des avantages et des inconvénients. La protection la plus simple et la plus avantageuse à mettre en place dans le cadre de parcours est le "système vrac".

Types de Paillage	Avantage	Inconvénients
Vrac (Paille, bois raméal fragmenté)	- Mise en œuvre simple - Disponible en exploitation agricole - Génère de l'humus - Texture le sol - Prix très intéressant - Biodégradable	Mise en place de protection contre les animaux
Feutre (fibres de bois, jutes, chanvres...)		- Fragile - Matériel adapté pour la pose - Coût
Toile Plastique	Efficace contre les volailles	- Non biodégradable - Matériel adapté pour la pose - A retirer après trois ans
Film plastique	- Mise en œuvre simple - Prix intéressant	- Non biodégradable - Non efficace contre les animaux - Détérioration rapide

Dans le cadre de l'utilisation de vrac prévoir 3 kg/m² de paille autour d'un arbre ou dans le cas de l'utilisation de BRF (bois raméal fragmenté) mettre 0,315 m³ aux pieds des arbres (10 cm d'épaisseur). Veillez à ne pas ensevelir le plan.

→ La protection des plants contre les agressions animales

L'installation d'une protection est nécessaire notamment du fait de la hauteur des plants qui sont généralement de petites tailles et donc vulnérables vis-à-vis des différentes faunes animales présentes, qu'elles soient domestiques ou sauvages. Plusieurs types de protections peuvent être mise en œuvre qu'il s'agisse d'arbres isolés ou de haies.

✓ Protection des arbres isolés : elle est fonction du type d'animaux sur parcours, en palmipèdes la protection la mieux appropriée est le grillage "type poule" de 1 m de haut avec maille triple torsion de Ø 13 mm pour sa rigidité. Le dispositif est en tripode avec des piquets en châtaignier de 1,5 m de hauteur placés à 0,5 m de distance du plant. L'utilisation de gaine est toutefois possible; mais ne permet pas l'utilisation de paillage vrac. Maintenant les protections type gaine ne permettent pas une protection optimale par rapport aux grandes bandes de canards qui ont tendance à venir fragiliser ce type d'installation.

✓ Protection des haies : elles doivent faire obligatoirement l'objet de la mise en place d'un dispositif de protection si elles sont sur les parcours à canards. Une solution optimale est la mise en place d'un grillage métallique autour des haies avec des piquets en bois de châtaignier pour rigidifier le dispositif. Ce système permet l'utilisation d'un paillage vrac.



Grillage à poule triple torsion de 1 m de haut avec renfort en piquet de châtaigniers

Contacts

Dominique PLASSARD

Conseillère Avicole

Au 05 53 45 47 67

dominique.plassard@dordogne.chambagri.fr

Bruno LIMERAT / Xavier GRIZEAU

Conseillers Bâtiment

Au 05 53 45 47 50

bruno.limerat@dordogne.chambagri.fr

xavier.grizeau@dordogne.chambagri.fr

Boulevard des saveurs

Cré@vallée Nord

Coulounieix-Chamiers

Adresse postale : CS 10 250

24060 PERIGUEUX Cedex 9

Tel : 05 53 35 88 88

www.dordogne.chambagri.fr

Publication réalisée avec le soutien financier

